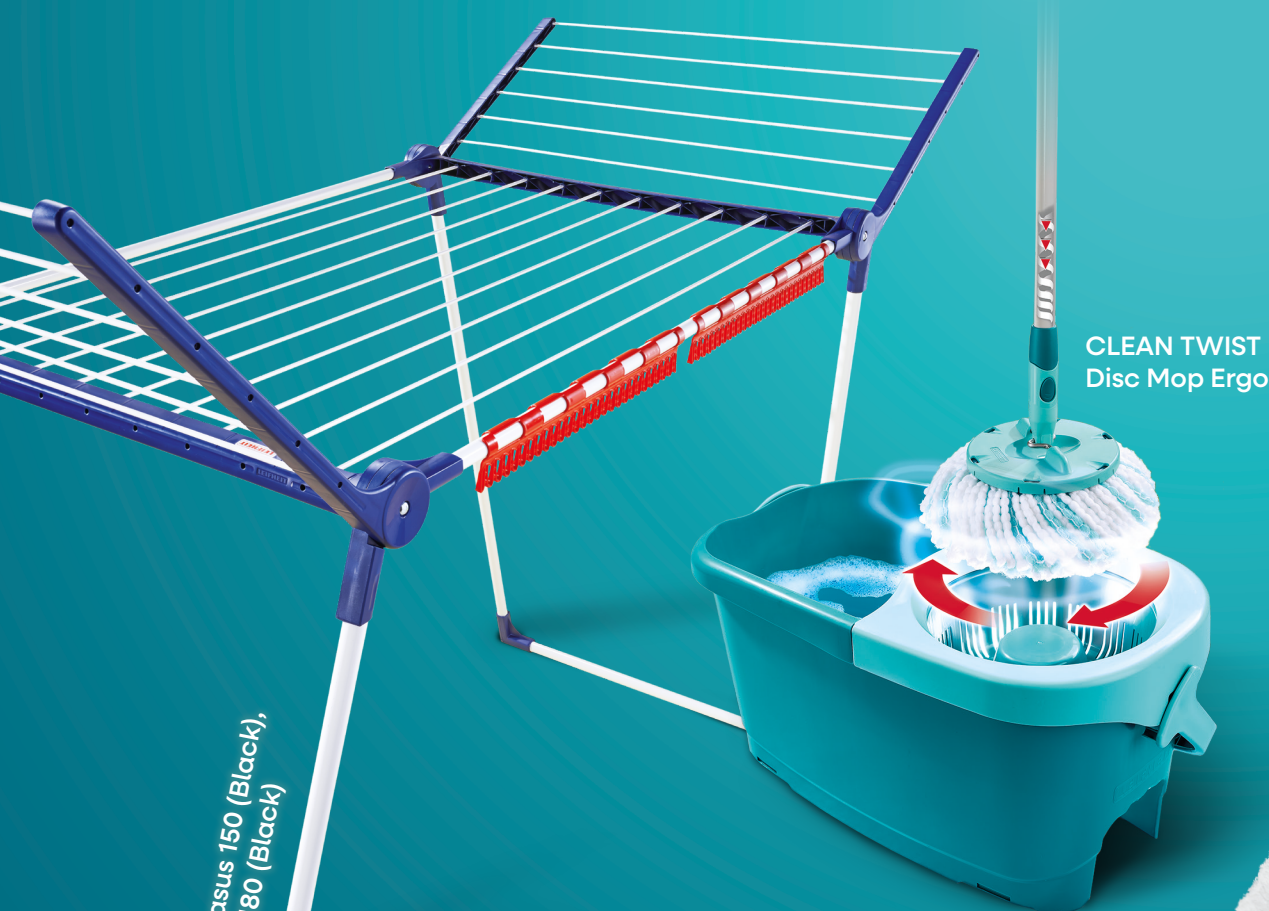


ACHETEZ MAINTENANT. RECEVEZ VOTRE SUPERDUSTER GRATUIT !

LEIFHEIT

1. Achetez. 2. Scannez. 3. Recevez !



Pegasus 150 (Black),
160, 180 (Black)



GRATUIT
d'une valeur
de 20,98 €*




Plus d'informations et
conditions de participation sur :

www.leifheit-spring.com

Opération de Printemps:
Du 01 mars 2026
au 31 mai 2026

* Prix de vente conseillé

Conditions de participation à L'Opération de printemps 2026 de Leifheit

La participation à l'opération de printemps 2026 de Leifheit est soumise aux conditions de participation suivantes. En participant, le participant confirme qu'il a lu et compris les conditions de participation et que celles-ci l'engagent. La condition de participation à l'offre est l'achat d'un des articles Leifheit suivants : Set Clean Twist M Ergo, Set Clean Twist M Ergo Mobile, Set Clean Twist M (Micro Duo) + housse SUPERDUSTER gratuit, Set Clean Twist Disc Mop, Set Clean Twist Disc Mop Mobile, Set Clean Twist, Set Profi XL, Pegasus 180 Solid Plus, Pegasus 180 Solid, Pegasus 160 Solid Slim, Pegasus 180 Solid Black, Pegasus 150 Solid Slim, Pegasus 150 Solid Slim Black.

1) Organisateur

L'organisateur de la campagne « Opération de printemps 2026 » (ci-après dénommée « la campagne ») est Leifheit AG, Leifheitstraße 1, 56377 Nassau, Allemagne (« Leifheit »).

Les agences chargées du suivi sont iMi salesmarketing Rhein-Main GmbH, domiciliée à Matheus-Müller-Straße 3, 65343 Eltville, Allemagne, et iMi digital GmbH, domiciliée à Matheus-Müller-Straße 3, 65343 Eltville, Allemagne (ci-après dénommées les « agences »).

2) Durée de l'opération

La campagne débute le 01/03/2026 à 00h00 et dure jusqu'au 31/05/2026 à 23h59, heure allemande. La date limite de participation est le 30/06/2026 à 23:59 heures, heure allemande (ci-après la « date limite de participation »). Les participations ultérieures ne seront pas prises en compte.

3) Droit de participation

Est autorisée à participer toute personne physique âgée de dix-huit (18) ans révolus au moment de la participation à l'action et résidant de manière permanente en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en France, en Italie ou en Roumanie.

Ne sont pas autorisés à participer les employés et représentants de Leifheit et/ou des agences, de leurs sociétés affiliées et les membres de leur famille proche ainsi que les personnes impliquées dans la conception ou la mise en œuvre de l'opération.

Chaque participant ne peut participer à l'opération qu'en son propre nom. Toute participation par ou via des prestataires de services ou par le biais de services automatisés est interdite. Il en va de même pour l'utilisation de bots, de scripts automatisés ou autres.

La participation n'est possible qu'une seule fois (1) par ménage.

Un maximum de 30 000 participations sera pris en compte. Les participations dépassant le nombre de 30 000 ne pourront pas être prises en considération.

4) Conditions de participation

La participation à l'opération implique que le participant

- achète un produit concerné par l'opération et se fasse remettre par le vendeur un reçu (par ex. un ticket de caisse) (ci-après le « ticket de caisse ») pour cet achat.

Les articles concernés par l'offre sont les suivants :

- Set Clean Twist M Ergo
- Set Clean Twist M Ergo Mobile
- Set Clean Twist M (Micro Duo) + housse SUPERDUSTER gratuit
- Set Clean Twist Disc Mop
- Set Clean Twist Disc Mop Mobile
- Set Clean Twist
- Set Profi XL
- Pegasus 180 Solid Plus
- Pegasus 180 Solid
- Pegasus 160 Solid Slim
- Pegasus 180 Solid Black
- Pegasus 150 Solid Slim
- Pegasus 150 Solid Slim Black

- fournisse ses coordonnées (civilité, prénom et nom, adresse, adresse e-mail) et les informations relatives à son achat (article de l'offre promotionnelle) de manière complète et véridique dans le formulaire de la page concernée par l'opération www.leifheit-spring.com (ci-après dénommée « page promotionnelle ») gérée par les agences, et confirme être âgé de plus de 18 ans et résider en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en France, en Italie ou en Roumanie.

En outre, chaque participant doit accepter les présentes conditions de participation. Les informations qui ne sont pas fournies conformément à ces exigences ne seront pas prises en compte dans le cadre de l'opération de printemps.

- numérise ensuite une image de l'emballage de l'article sélectionné et en plus séparément le ticket de caisse (par exemple en photographiant ou en scannant le ticket de caisse de manière bien lisible) et télécharge le fichier image ainsi créé (formats acceptés : JPEG, PNG, TIFF, PDF) sur la page de l'opération. La taille maximale par fichier est de 16 Mo. Les données suivantes doivent figurer sur le ticket de caisse numérisé : nom et adresse ainsi que numéro de l'entreprise, date et heure d'achat, articles achetés et prix d'achat du produit de l'offre acheté.

La participation se fait exclusivement via la page de l'opération et nécessite un accès à Internet. Toute participation par courrier, téléphone ou autre est exclue.

Pour participer à l'opération, le ticket de caisse numérisé doit être lisible et complet. Toute falsification ou modification du ticket de caisse numérisé (par exemple dans le but de permettre une participation sans l'achat de l'article concerné par l'offre promotionnelle) est interdite et entraîne l'exclusion de l'action. Il est permis de noircir des informations sur le ticket de caisse qui n'ont aucune influence sur la participation à l'action. Le participant n'est autorisé à télécharger sur la page d'action que des fichiers dont il détient lui-même les droits d'auteur ou d'utilisation. Toute infraction à cette règle entraîne l'exclusion immédiate de l'opération.

Le ticket de caisse numérisé est ensuite contrôlé par les agences. L'ordre de vérification est celui de l'arrivée des données sur les serveurs des agences.

Chaque ticket de caisse numérisé présenté n'est valable qu'une seule fois. Les participations multiples avec le même ticket de caisse numérisé ou les copies de ticket de caisse ne sont pas autorisées. En cas de non-respect, l'organisateur et/ou les agences se réservent le

droit d'exclure le participant de l'opération. Le ticket de caisse doit être conservé jusqu'à la réception du SUPERDUSTER XL. Chaque participant est responsable de l'exactitude des informations fournies. Leifheit doit être immédiatement informé par e-mail à l'adresse leifheit@imi-promo.de de toute modification des coordonnées du participant, notamment de son adresse e-mail ou postale, faute de quoi il ne sera pas possible de l'informer.

5) Déroulement

En achetant l'article concerné par l'opération, en remplissant entièrement et conformément à la vérité le formulaire de saisie, en téléchargeant une photo de l'article sélectionné ainsi que le ticket de caisse numérisé, puis en cliquant sur le bouton « Envoyer », le participant, si la transmission des données avant la date limite de participation et la vérification du ticket de caisse par les agences ont été effectuées avec succès, participe à l'action et reçoit gratuitement le SUPERDUSTER XL + recharge d'une valeur de 20,98 € (prix de vente conseillé).

Leifheit AG et les agences déclinent toute responsabilité en cas de perte de données, notamment lors de la transmission des données, et autres défauts techniques, comme l'inaccessibilité temporaire de la page de l'opération.

6) Article offert

Chaque participant recevra par courrier postal de la part de l'agence concernée le SUPERDUSTER XL + recharge d'une valeur de 20,98 € (prix de vente conseillé) en tant que cadeau supplémentaire. L'envoi sera effectué exclusivement à une adresse postale en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en France, en Italie ou en Roumanie. L'envoi sera effectué régulièrement cinq semaines après la participation, à savoir après réception des données sur le serveur des agences.

Tout échange contre de l'argent liquide est exclu.

L'article offert est limité aux éléments expressément mentionnés ci-dessus ; il ne comprend aucun autre élément ni aucun autre coût. Pour plus de clarté : Leifheit n'est pas responsable des frais supplémentaires de quelque nature que ce soit engagés par les participants eux-mêmes ou pour le compte des participants.

7) Protection des données

Vous trouverez des informations sur le traitement des données, y compris sur vos droits en tant que personne concernée, dans notre déclaration de protection des données <https://www.leifheit-group.com/datenschutz> à la section III - IV.

8) Responsabilité

Leifheit est responsable sans restriction, conformément aux dispositions légales, des dommages portant atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé et résultant d'un manquement par négligence ou intentionnel aux obligations de Leifheit, de ses représentants légaux ou de ses auxiliaires d'exécution, des dommages couverts par la responsabilité en vertu de la loi sur la responsabilité du fait des produits, ainsi que de tout autre dommage résultant d'un manquement intentionnel ou d'une négligence grave aux obligations de Leifheit, de ses représentants légaux ou de ses auxiliaires d'exécution.

Leifheit est également responsable des dommages causés par une simple négligence, dans la mesure où cette négligence concerne le non-respect de ces obligations contractuelles, dont le respect est particulièrement important pour la réalisation de l'objectif du contrat. Leifheit n'est toutefois responsable que dans la mesure où les dommages sont typiquement liés au contrat et prévisibles.

Toute autre responsabilité de Leifheit est exclue, quelle que soit la nature juridique du droit invoqué ; ceci s'applique en particulier aux droits délictuels ou aux droits au remboursement des dépenses vaines. Dans la mesure où la responsabilité de Leifheit est exclue ou limitée, cela vaut également pour la responsabilité personnelle de ses employés, salariés, collaborateurs, représentants ou auxiliaires d'exécution.

Leifheit n'est pas responsable du non-respect de ses obligations dans la mesure où ce non-respect est dû à des causes échappant au contrôle de Leifheit. De telles circonstances incluent, sans s'y limiter, les conditions météorologiques, les incendies, les inondations, les ouragans, les grèves, les conflits du travail, les guerres, les combats, les troubles politiques, les émeutes, les guerres civiles, les accidents, les pandémies, les épidémies, les changements de législation ou toute autre circonstance pouvant être considérée comme un cas de force majeure.

9) Autres dispositions

Les droits ne sont pas transmissibles à des tiers.

Leifheit se réserve le droit de mettre fin prématurément à l'opération ou d'en adapter les conditions, dans la mesure où il existe une raison importante qui rend la poursuite de l'action inacceptable.

Il s'agit notamment d'une raison importante lorsque :

- une décision administrative ou judiciaire l'exige,
- des perturbations techniques ou des attaques extérieures rendent impossible la bonne exécution,
- des cas de force majeure surviennent
- il est prouvé que des fraudes systématiques ou des tentatives de manipulation ont lieu à grande échelle.

Les droits au SUPERDUSTER XL déjà enregistrés et valablement confirmés ne sont pas affectés par cette situation en cas de résiliation anticipée.

Leifheit se réserve en outre le droit d'exclure de l'opération les participants qui ne respectent pas les présentes conditions de participation, de refuser l'envoi du SUPERDUSTER XL ou de réclamer la restitution du SUPERDUSTER XL déjà envoyé.

Nous nous réservons le droit de modifier le déroulement de l'opération, dans la mesure où ces modifications sont justifiées par des raisons objectives qui n'étaient pas prévisibles lors du lancement de l'action et qu'elles sont acceptables pour les participants.

Tous les droits de propriété intellectuelle utilisés dans le cadre de l'opération, y compris, mais sans s'y limiter, les marques commerciales, les noms de produits, les logos, le design, le matériel promotionnel, les sites web, les codes source, les dessins, les illustrations, les slogans et les représentations, sont la propriété de Leifheit, des Agences ou des sociétés qui leur sont associées, ou Leifheit, les Agences ou les sociétés qui leur sont associées ont acquis une licence sur ces éléments. La reproduction ou l'utilisation non autorisée de matériel protégé par des marques ou d'autres formes, selon le cas, est interdite sans l'autorisation écrite expresse préalable de Leifheit, des agences ou des entreprises qui leur sont associées.

Les présentes conditions de participation, y compris la forme de leur réalisation ainsi que l'ensemble des droits et obligations qui en découlent, sont régies par le droit allemand. Les dispositions impératives de protection du droit de l'État dans lequel le participant, qui est un consommateur, a sa résidence habituelle, restent applicables.

Leifheit AG n'est ni disposée ni obligée de participer à des procédures de règlement des litiges devant un organisme de conciliation des consommateurs.